



National Collaborating Centre
for Determinants of Health

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

APPRENDRE PAR LA PRATIQUE : LE PLAIDOYER POUR L'ÉQUITÉ EN SANTÉ - RACISME ENVIRONNEMENTAL



CONTEXTE

Le plaidoyer joue un rôle de premier plan dans le travail des praticiens de la santé publique au Canada. Il permet d'intensifier l'action collective et d'en tirer profit pour favoriser un changement systémique. Il offre en outre la possibilité d'instaurer les conditions propices à améliorer l'équité en santé dans nos collectivités¹.

Il y a plus d'une façon de planifier et de mettre en œuvre des activités de plaidoyer quand on cherche à atténuer les iniquités de santé. Le choix de la démarche dépend du contexte, local ou autre, de la philosophie ou des préférences

personnelles des praticiens quant à leur travail, de même que de l'idéologie organisationnelle dominante.

Malgré la pléiade d'approches possibles, les aspects suivants demeurent essentiels au plaidoyer² :

- objectifs stratégiques clairs et précis
- base solide de recherches et de données scientifiques
- valeurs associées à l'intégrité, à l'équité et à la justice sociale
- soutien général grâce à des coalitions
- médias de masse servant à établir les priorités et à cadrer les enjeux
- exploitation des processus législatifs et politiques pour favoriser le changement

Afin de montrer les applications possibles du plaidoyer dans la pratique de santé publique au Canada, le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé a élaboré cet exemple de la pratique en collaboration avec le directeur du projet Environmental Noxiousness, Racial Inequities and Community Health (ENRICH) (nocivité environnementale, iniquités fondées sur la race et santé communautaire). Rendez-vous à www.ccnds.ca pour parcourir les autres documents traitant du plaidoyer dans la série « Apprendre par la pratique ».

Bien que le plaidoyer fasse partie intégrante des pratiques en santé publique, bon nombre de praticiens hésitent à s'engager dans les dossiers difficiles, complexes et préjudiciables³ qui tournent autour de l'équité en santé. Ils doivent pouvoir compter sur le soutien nécessaire pour intégrer pleinement le plaidoyer comme stratégie légitime et y travailler conjointement avec d'autres secteurs ou d'autres organismes susceptibles d'offrir une vision complémentaire. Faire connaître des idées et des réussites en donnant des exemples de ce qui se passe dans les collectivités de partout au Canada se révèle un moyen intéressant pour les praticiens de la santé publique d'apprendre sur cet important volet de leurs fonctions^{4,5}.

Le présent document vise à faire le survol de l'expérience acquise en matière de plaidoyer pour l'équité en santé par l'équipe du projet Environmental Noxiousness, Racial Inequities and Community Health (ENRICH) (nocivité environnementale, iniquités fondées sur la race et santé communautaire). Le racisme environnemental dont sont victimes les collectivités micmaques et les populations afro-néo-écossaises⁶ fait l'objet de ce projet axé sur la collectivité. Dans ce contexte, la recherche collaborative et les tactiques médiatiques servent à élargir les sources d'appui, à résoudre les inégalités environnementales dans ces collectivités et à conscientiser la population au racisme environnemental. Les praticiens et les organismes de santé publique peuvent appliquer ces mesures dans leurs travaux de plaidoyer pour l'équité en santé.

Collectivités micmaques et populations afro-néo-écossaises

Les Micmacs (ou Mi'kmaq) sont des Autochtones qui habitaient autrefois dans une partie du sud de l'île de Terre-Neuve ainsi que dans les régions côtières de Gaspé et des provinces maritimes, à l'est de la rivière Saint-Jean. Aujourd'hui, la grande majorité des collectivités micmaques sont installées en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Quelques-unes se trouvent aussi au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans le Maine et à Boston. En 2015, la population micmaque s'élevait à environ 60 000 au Canada, où un bon nombre des collectivités micmaques vivent hors-réserve⁷.

Les Afro-Néo-Écossais vivent en Nouvelle-Écosse depuis presque 300 ans. La population inclut les descendants des Loyalistes noirs, souvent appelés les Néo-Écossais d'origine africaine, qui se sont installés en Nouvelle-Écosse dès le XVIII^e siècle, de même que les descendants de gens qui ont ensuite immigré d'Afrique, des Caraïbes et d'autres pays. En 2011, on comptait quelque 20 790 Afro-Néo-Écossais. Environ 80 p. 100 des personnes noires sont nées dans la province, près de 7 p. 100 sont nées ailleurs au Canada et 10 p. 100, ailleurs dans le monde. La population afro-néo-écossaise forme le plus grand groupe de personnes racialisées de la province. Un bon nombre vit aujourd'hui dans les régions rurales et éloignées de la Nouvelle-Écosse, par suite du racisme institutionnalisé qui sévissait partout dans la province au début de la colonisation⁸.

Racisme environnemental

Le racisme environnemental implique des politiques et des pratiques environnementales qui créent pour des individus, des groupes ou des collectivités des désavantages fondés sur la race, la culture ou l'ethnie. En outre, c'est la discrimination raciale exercée lors de l'élaboration des politiques environnementales qui permet aux activités et aux entreprises, telles que les sites d'enfouissement, les incinérateurs de déchets, les centrales au charbon et les dépotoirs de produits toxiques de s'installer de manière disproportionnée dans les collectivités ou à proximité des collectivités autochtones et racialisées⁹. Celles-ci sont constamment exposées aux émanations des déchets toxiques, à la pollution et à des poisons délétères qui augmentent leurs risques d'avoir des problèmes de santé. Le racisme environnemental dont sont victimes les collectivités autochtones et racialisées se manifeste souvent aussi comme suit⁸ :

- exclusion de groupes, d'organes décisionnaires, de commissions ou d'organismes de réglementation environnementaux;
- manque d'organisation et de pouvoir pour contrer les agents polluants;
- politiques environnementales limitant l'élimination des contaminants dangereux;
- manque d'accès aux services de transport et de collecte des ordures.

⁹ On entend par racialisation le principe voulant qu'on attache une signification ethnique ou raciale à un lien, à une pratique sociale ou à un groupe dans le but de structurer un traitement différent et inégal.

En Nouvelle-Écosse, les installations dangereuses et les activités nuisibles se trouvent souvent près des collectivités afro-néo-écossaises ou micmaques⁸. Les produits chimiques et les toxines en émanant contaminent l'air, l'eau et la terre à proximité, exposant ainsi la population à divers risques de santé et de maladies potentiellement mortelles. Le projet ENRICH a vu le jour parce que les collectivités afro-néo-écossaises et micmaques ont exprimé leurs préoccupations par rapport aux effets sanitaires dangereux que peuvent avoir ces installations et ces agents polluants.

PROJET ENRICH

Lancé en 2012, le projet ENRICH a pour objet de plaider en faveur des collectivités afro-néo-écossaises et micmaques qui sont exposées aux risques pour la santé associés au racisme environnemental. Il vise à examiner les moyens de mettre un terme au racisme environnemental dans les collectivités visées. L'équipe offre également des conseils concernant les politiques et les meilleures pratiques en matière d'engagement citoyen, d'évaluations d'impact environnemental et de politiques homogènes et non discriminatoires corrélées au lieu géographique, à la gestion, à la réglementation et à l'évaluation des activités nuisibles à l'environnement. La mission est d'utiliser diverses méthodes, y compris les rapports de recherche-action participative et d'autres publications axées sur la collectivité, les programmes étudiants, les consultations gouvernementales, de même que l'analyse et l'élaboration de politiques, pour n'en nommer que quelques-unes, pour aider les collectivités afro-néo-écossaises et micmaques à lutter contre les effets du racisme environnemental sur la santé⁶.

L'équipe du projet est pluridisciplinaire et se compose de chefs de file et d'organiseurs, de chercheurs universitaires, de personnel de recherche, de représentants d'organismes à but non lucratif, d'étudiants et de bénévoles des diverses collectivités visées⁶. Chaque membre de l'équipe joue un rôle différent mais complémentaire.

Les chefs de file et les organisateurs représentent leur collectivité respective et travaillent à tisser des liens,



à rassembler les collectivités afro-néo-écossaises et micmaques et à prendre des mesures pour mettre fin au racisme environnemental. Les chercheurs universitaires et le personnel de recherche, y compris les coordonnateurs de la recherche et les assistants à la recherche, étudient les répercussions socioéconomiques et les risques pour la santé associés aux installations et aux dépotoirs de produits toxiques dans les collectivités afro-néo-écossaises et micmaques. Les groupes à but non lucratif représentés au sein de l'équipe aident à la recherche et à la campagne afin d'accroître la sensibilisation au racisme environnemental et de promouvoir la justice sociale et environnementale. Les étudiants et les bénévoles participent aux travaux de recherche participative et pluridisciplinaire axée sur la collectivité, aux programmes de formation des étudiants, à l'organisation d'ateliers communautaires et d'activités publiques, ainsi qu'à des projets multimédias et artistiques.

STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE RACISME ENVIRONNEMENTAL

Pour réussir à éradiquer le racisme environnemental en Nouvelle-Écosse, il faut mettre en œuvre les bonnes stratégies. La présente section fait état des stratégies employées par l'équipe ENRICH en fonction des rôles à considérer par les professionnels de la santé publique au moment d'élaborer leur stratégie de plaidoyer pour l'équité en santé, c'est-à-dire : cadrer l'enjeu, recueillir et diffuser les données, travailler en collaboration et forger des alliances et, enfin, se servir du système juridique et de réglementation¹.

Cadrer l'enjeu

Il importe de cadrer l'enjeu si on veut cerner un problème, choisir une solution et élaborer un plan de communication. Pour ce faire, l'équipe du projet ENRICH s'appuie sur une stratégie de sensibilisation au racisme environnemental qui inclut des projets, des ateliers et des stratagèmes médiatiques pour toucher les cordes sensibles des auditoires cibles.

Le projet d'enseignement *Time to Clear the Air: Art on Environmental Racism by Mi'kmaq and African Nova Scotian Communities* (il est temps d'apporter une bouffée d'air frais : œuvres artistiques sur le racisme environnemental produites par les collectivités micmaques et afro-néo-écossaises) a été mis sur pied par les étudiants et l'équipe du projet ENRICH pour encourager les jeunes micmacs et afro-néo-écossais à réaliser des œuvres symbolisant le racisme environnemental⁶. Les œuvres ont été exposées en ligne et dans une exposition d'art à Halifax afin d'assurer une plus large diffusion.

Les ateliers de la série *In Whose Backyard? Exploring Toxic Legacies in Mi'kmaq & African Nova Scotian Communities* (dans la cour de qui? exploration de l'héritage de toxicité laissé aux collectivités micmaques et afro-néo-écossaises) se sont déroulés à Halifax dans les collectivités micmaques et afro-néo-écossaises, puis partout dans la province où des alliés ont pu échanger sur l'injustice environnementale. Un animateur et un conférencier racontaient aux participants les détails de leur expérience personnelle du racisme environnemental. Les ateliers de la série, ainsi que les activités et les discussions connexes, ont été enregistrés afin de produire un rapport et un documentaire d'une trentaine de minutes intitulé *In Whose Backyard? (dans la cour de qui?)*. Des membres des collectivités micmaques et afro-néo-écossaises y racontent comment ils ont vécu le racisme environnemental. On a montré le documentaire dans le cadre du Emerging Lens Film Festival de Halifax, de la Tatamagouche Summer Free School et d'autres activités organisées par l'équipe du projet ENRICH⁶. Les écoles secondaires, les universités et les collèges, y compris l'École des Sciences infirmières de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), l'École des Sciences infirmières de l'Université St. Francis Xavier, à Antigonish (N.-É.), et le Collège Dawson, à Montréal (Qc), se servent du documentaire comme outil pédagogique pour enseigner aux étudiants les tenants et les aboutissants du racisme environnemental exercé dans les collectivités autochtones et racialisées⁶. Le fait de cadrer ainsi l'enjeu a permis de véhiculer le message aux membres de la population et de les conscientiser au racisme environnemental.

L'équipe du projet entretient aussi des relations avec les médias qui ont rapporté les activités dans la presse écrite, à la radio et à la télévision.

LA SÉRIE « APPRENDRE PAR LA PRATIQUE »

« Apprendre par la pratique » est une série de documents simples à lire renfermant des exemples concrets des mesures à prendre pour intégrer l'équité en santé dans le domaine de la santé publique. Créée en 2014, la série comporte des exemples sur le ciblage dans un cadre d'universalité, la grippe de type A, la capacité organisationnelle, le plaidoyer et bien d'autres sujets.

Pour télécharger les documents de la série « Apprendre par la pratique », allez à www.ccnds.ca



Recueillir et diffuser les données

Dans les travaux de plaidoyer, l'utilisation des données consiste à se servir de l'information pour évaluer les besoins, réunir les partenaires potentiels et déterminer le plan d'action. L'équipe du projet ENRICH utilise une méthode de recherche-action participative (RAP) qui favorise l'engagement des chercheurs et des collectivités dans un processus de collaboration, ce qui encourage le partage du pouvoir et facilite la démarche vers le changement. Cette façon de procéder est primordiale, parce qu'elle combine la participation, l'action et la recherche qui façonnent les connaissances et insufflent le sens de l'engagement dans les collectivités de manière à en faire des championnes du plaidoyer.

La génération des données résulte de la planification et de la réalisation des travaux de recherche, ce qui exige un plan de recherche, la collecte et l'analyse des données, la dissémination et la mobilisation des connaissances de concert avec les universitaires et les membres des collectivités micmaques et afro-néo-écossaises. On utilise ensuite les connaissances pour examiner et étoffer les exigences réglementaires en matière de justice environnementale et d'accès à des ressources propres pour les collectivités micmaques et afro-néo-écossaises. On les utilise également pour appuyer les démarches susceptibles de réduire le nombre d'installations de produits toxiques qui se trouvent de manière disproportionnée dans ces collectivités.

L'approche RAP encourage les chercheurs à sortir des sentiers battus et les populations à faire valoir leur opinion et leur expérience sur le racisme environnemental. Les connaissances recueillies auprès des collectivités grâce à cette approche sont essentielles pour trouver des solutions novatrices et efficaces susceptibles de produire un changement⁹.

Travailler en collaboration et forger des alliances

Pour éradiquer le racisme environnemental en Nouvelle-Écosse, il faut forger une alliance entre les groupes environnementaux de prédominance blanche et les collectivités afro-néo-écossaises et micmaques⁸. Tous doivent unir leurs forces, s'engager plus à fond dans les affaires communautaires et environnementales et s'assurer de faire entendre leur voix. Il importe également pour les collectivités micmaques et afro-néo-écossaises de forger une alliance et de faire connaître leur expérience vécue par rapport au colonialisme^b, au racisme^c, au suprémacisme blanc^d, à l'hétéropatriarcat^e, à l'exploitation capitaliste^f, à la possession et à la dépossession^g, à la pauvreté^h et au classisme^{8,i}. Si celles-ci forgent une alliance avec les groupes environnementaux de prédominance blanche, la lutte contre le racisme environnemental pourra s'effectuer de manière plus efficace et plus convaincante.

Le mandat du projet ENRICH vise à lutter contre le racisme environnemental de manière à l'éradiquer. Malgré tout, il reste beaucoup à faire pour renforcer les liens entre le gouvernement et les organismes à but non lucratif, une condition sine qua non à l'établissement de solutions positives.

L'équipe du projet ENRICH planche sur un projet inspiré du Seattle's Equity and Environment Agenda¹⁷ (le programme de Seattle pour l'équité et l'environnement) en espérant créer des alliances entre des groupes environnementaux, des organismes, le gouvernement et les collectivités afro-néo-écossaises et micmaques. Le programme de Seattle a pour objectif de corriger les iniquités en matière de décisions gouvernementales et de santé environnementale. Le programme se veut un plaidoyer de la justice environnementale sur quatre plans : concevoir des

^b « Le colonialisme consiste en une formation sociale et politique pérenne où les nouveaux arrivants, colonisateurs ou colons se rendent à un lieu, le revendiquent comme étant le leur, puis font tout ce qu'il faut pour faire disparaître les peuples autochtones qui y étaient déjà installés^{10,p.12}. » [Traduction libre] Au Canada, le concept évoque le colonialisme permanent, la dépossession des terres autochtones de même que la tentative et la presque réussite d'éliminer les peuples autochtones¹¹.

^c Le racisme découle des systèmes organisés qui causent, au sein des sociétés, des inégalités de pouvoir, de ressources, de capacités et de possibilités qui sont évitables et injustes pour les groupes raciaux ou ethniques^{12,p.2}.

^d On entend par suprémacisme blanc un système fondé sur la croyance d'une « supériorité blanche », où les systèmes politique, économique et social font en sorte que les personnes à la peau blanche détiennent plus de pouvoir et de privilèges que les personnes racialisées^{13,p.272}.

^e L'hétéropatriarcat fait allusion aux systèmes sociaux où l'on considère l'hétérosexualité et le patriarcat comme normaux et naturels et où l'on considère les autres configurations comme anormales, aberrantes et répugnantes^{10,p.13}.

^f Le capitalisme est une structure sociale qui repose sur la relation entre la main-d'œuvre, les moyens de production et les personnes qui détiennent ou qui gouvernent les moyens de production. Une telle relation fait en sorte que la propriété est privée et qu'elle procède par exclusion, ce qui forme les assises des classes sociales. Dans ce genre de structure, la main-d'œuvre vend son temps en échange d'une rémunération et se trouve souvent exploitée¹⁴.

^g On parle de dépossession pour décrire la façon dont les peuples autochtones sont privés de leurs terres, de leur position, de leurs liens avec l'histoire, leur culture et leurs façons de vivre et des possibilités financières¹⁵. Les peuples autochtones ont toujours activement résisté à la dépossession et l'ont toujours remise en question.

^h La pauvreté fait référence au manque de ressources, de moyens, de possibilités et de pouvoir nécessaires pour accéder à un auto-suffisance financière et la maintenir ou pour s'intégrer et participer à la société¹⁶.

ⁱ Le classisme désigne la distinction et la division sociales découlant d'une répartition inégale des privilèges et des ressources tels la richesse, le pouvoir et le prestige^{14,p.256}.



politiques et des programmes environnementaux propres à créer des environnements sains et sécuritaires pour les collectivités racialisées, donner à la population voix au chapitre durant les processus d'élaboration des politiques environnementales, soutenir les témoignages collectifs et les pratiques environnementales et créer des perspectives de carrière pour les collectivités racialisées¹⁷. Le projet vise à encourager les populations et les entreprises à plaider pour la justice environnementale, à créer des ouvertures économiques et éducationnelles et à faire en sorte que les collectivités afro-néo-écossaises et micmaques prennent pleinement part aux plans et aux décisions concernant l'environnement. Le projet consiste essentiellement en un appel à l'action des populations racialisées afin de les inciter à collaborer et à plaider pour la justice environnementale. En utilisant le programme de Seattle comme cadre d'action pour trouver des façons de nouer des liens et des alliances, l'équipe du projet ENRICH espère entraîner un changement réel et significatif.

Se servir du système juridique et de réglementation

Dans tout travail de plaidoyer, l'une des plus belles victoires survient quand on réussit à provoquer un changement de politique. La promulgation de nouvelles lois constitue l'une des plus puissantes formes de changement de politique. Ingrid Waldron, Ph. D., la chercheuse universitaire au sein de

l'équipe du projet ENRICH, a collaboré avec la députée de la Nouvelle-Écosse Lenore Zann à l'élaboration du projet de loi 111 Environmental Racism Prevention Act (loi sur la prévention du racisme environnemental), puis à la présentation du projet de loi à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.

Le projet de loi prévoit la création d'un panel qui sera chargé de tenir des séances publiques sur le racisme environnemental, puis de produire un rapport détaillé dans lequel seront formulées des recommandations dans l'année suivant l'adoption du projet de loi. Compte tenu du fait que l'équipe de projet ENRICH comprend bien la dynamique et les structures du pouvoir sous-jacentes au racisme environnemental, le projet de loi 111 stipule que les collectivités victimes de racisme environnemental soient représentées au sein du panel et qu'elles fassent en outre l'objet de consultations exhaustives¹⁸.

Entre le moment de la création du projet ENRICH en 2012 et la première lecture du projet de loi 111 à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse le 29 avril 2015, l'équipe de projet s'est mise à l'œuvre pour obtenir un appui solide au projet de loi. Elle a ainsi appris les principaux éléments à considérer au moment de présenter un projet de loi, c'est-à-dire :

- bâtir l'ensemble de la preuve de manière à consolider sa position et à démontrer la nécessité d'un changement de politique;
- obtenir un soutien aussi large que possible de la part de la population et identifier les porte-parole naturels directement concernés par l'enjeu;
- promouvoir les activités, les rapports et les enjeux afin de susciter l'attention et la couverture médiatique;
- suivre les travaux des représentants élus au sein du gouvernement; déterminer quelles personnes sont les plus susceptibles de porter le flambeau des questions liées aux collectivités visées et nouer des liens avec elles;
- obtenir des conseils juridiques sur un projet de loi avant de le présenter à un organe législatif.

Après la première lecture, le projet de loi 111 est passé en deuxième lecture, puis il a été débattu à la Chambre le 25 novembre 2015. Il reste l'étape de l'adoption du projet de loi. Cela dit, Lenore Zann l'a présenté de nouveau devant la Chambre le 14 octobre 2016. On ne connaît pas encore quel sera le dénouement.

APPUIS ET DÉFIS

Le plaidoyer n'est pas une démarche facile. Il faut prendre en compte une multitude de facteurs. L'équipe du projet ENRICH participe à un grand nombre de projets et d'activités avec l'aide d'étudiants, de bénévoles, du personnel d'organismes à but non lucratif et de membres de la population. Cela vient aussi avec ses défis.

Outre les gouvernements et les groupes, plus de gens doivent participer et contribuer aux décisions liées à l'environnement et à la santé des collectivités afro-néo-écossaises et micmaques — un processus que l'on appelle la démocratie participative. Celle-ci permettrait à Environnement Nouvelle-Écosse d'offrir aux Afro-Néo-Écossais et aux Micmacs l'occasion de prendre part aux processus décisionnels touchant l'environnement et aux dossiers qui concernent leurs propres collectivités et leurs propres populations⁸.

Il ne fait aucun doute que les personnes directement concernées par les décisions d'ordre municipal et stratégique devraient avoir part au processus et la possibilité d'exprimer et de faire valoir leur opinion. Pour ce faire, le gouvernement doit soutenir les collectivités visées et le plaidoyer contre le racisme environnemental. Ce genre de soutien se fait indûment attendre pour le moment.

LEÇONS APPRISSES

Il importe de tenir compte de certains éléments quand on veut utiliser le plaidoyer pour lutter contre le racisme environnemental, notamment :

- **Ne pas avoir peur de parler du racisme environnemental** — Le racisme est un sujet très politique. Pour trouver

des solutions au racisme environnemental, il ne faut pas avoir peur d'attaquer le racisme de front; il faut en parler et faire en sorte que tout le monde reconnaisse le problème, y compris le gouvernement et les responsables de l'élaboration des politiques.

- **Solliciter l'aide des autorités sanitaires** — Attirer l'attention des autorités sanitaires, particulièrement des médecins et des médecins hygiénistes, sur la question du racisme environnemental et les travaux de plaidoyer en cours permettrait d'obtenir un appui plus large au projet ENRICH et aux autres activités de plaidoyer se rattachant au racisme environnemental.
- **Songer à réaliser une évaluation d'impact sur la (l'équité en) santé** — Le racisme environnemental est un problème multidimensionnel. Il importe de régler le problème du racisme parallèlement aux autres problèmes d'équité en santé en lien avec l'environnement. Il faudrait rendre le processus d'évaluation de l'impact sur la santé plus équitable pour les collectivités diversifiées.
- **Constater l'importance de nouer des liens** — Pour réaliser et observer des changements, il faut le soutien des collectivités, des groupes, des organismes et des gouvernements. Tisser des liens avec les autres permettra d'obtenir l'aide nécessaire pour lutter contre le racisme environnemental.
- **Comprendre que l'éducation fait partie de l'équation** — Se renseigner sur le racisme environnemental, la santé environnementale et l'équité en santé aide à renforcer ses connaissances, ses compétences et son assurance de manière à ouvrir la voie au changement. L'éducation des collectivités et les travaux de recherche se révèlent de bons moyens de promouvoir le plaidoyer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2015). *Le plaidoyer et l'équité en santé : Parlons-en* [Internet]. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier [cité le 1er février 2016], 6 p. À récupérer à l'adresse <http://nccdh.ca/fr/resources/entry/lets-talk-advocacy-and-health-equity>
2. Dorfman, L., S. Sorenson et L. Wallack. (2009). *Working upstream: skills for social change* [Internet]. Berkeley (Calif.) : Berkeley Media Studies Group [cité le 10 février 2016], 288 p. À récupérer à l'adresse http://bmsg.org/sites/default/files/bmsg_handbook_working_upstream.pdf (en anglais)
3. Morrison, V. (2013). *Les problèmes vicieux et les politiques publiques* [Internet]. Montréal (Qc) : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé [cité le 18 avril 2016], 5 p. À récupérer à l'adresse www.ccnpps.ca/docs/ProblVicieux_FicheInfo_CCNPPS.pdf
4. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2012). *Compétences essentielles en santé publique au Canada : analyse et comparaison du contenu relatif aux déterminants sociaux de la santé* [Internet]. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier [cité le 4 février 2016], 16 p. À récupérer à l'adresse <http://nccdh.ca/fr/resources/entry/core-competencies-assessment>

5. Organisation mondiale de la Santé. [21 nov. 1986]. *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* [Internet]. [Endroit inconnu] : OMS [cité le 18 avril 2016], 5 p. À récupérer à l'adresse www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/docs/charter-chartre/pdf/chartre.pdf
6. Le projet ENRICH. [[c]2016]. Welcome to the ENRICH Project [Internet]. Halifax (N.-É.) : éditions inconnues [cité le 17 janvier 2017]. À récupérer à l'adresse www.enrichproject.org (en anglais)
7. McGee, H.F.J. [13 août 2008]. Peuples autochtones - groupes et peuples : Mi'kmaq [Internet]. *Historica Canada : Encyclopédie canadienne*. [Endroit inconnu], [cité le 17 janvier 2017]. À récupérer à l'adresse <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/mikmaq/>
8. Waldron, IRG. (2016). *Experiences of environmental health inequities in African Nova Scotian communities* [Internet]. [Endroit inconnu] : Le projet ENRICH [cité le 17 janvier 2017], 40 p. À récupérer à l'adresse www.enrichproject.org/wp-content/uploads/2016/10/Final-Environmental-Racism-Report.pdf (en anglais)
9. Bergold, J. et S. Thomas. (2012). Participatory research methods: a methodological approach in motion [Internet]. *Forum: Qualitative Social Research* [cité le 18 janvier 2017]. Vol. 13, n° 1, art. 30. À récupérer à l'adresse www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1801/3334 (en anglais)
10. Arvin, M., E. Tuck, A. Morrill. (2013). Decolonizing feminism: challenging connections between settler colonialism and heteropatriarchy [Internet]. *Feminist Formations* [cité le 18 janvier 2017]. Vol. 25, n° 1, p. 8 à 34. À récupérer de <https://muse.jhu.edu/article/504601/pdf> (en anglais)
11. Snelgrove, C., R. Dhamoon et J. Corntassel. (2014). Unsettling settler colonialism: the discourse and politics of settlers, and solidarity with Indigenous nations [Internet]. *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* [cité le 18 janvier 2017]. Vol. 3, n° 2, p. 1 à 32. À récupérer de <http://decolonization.org/index.php/des/article/view/21166/17970> (en anglais)
12. Paradies, Y., J. Ben, N. Denson, A. Elias, N. Priest, A. Pieterse et coll. (2015). Racism as a determinant of health: a systematic review and meta-analysis. *PLOS ONE*. Vol. 10, n° 9, p. 1 à 48.
13. Lopez, T. et B. Thomas. (2006). *Dancing on live embers: challenging racism in organizations*. Toronto (Ont.) : Between The Lines. 284 p.
14. Johnson, A. (1995). *The Blackwell Dictionary of Sociology: A user's guide to sociological language*. Massachusetts : Blackwell Publishers Inc.
15. Brown, H.J., G. McPherson, R. Peterson, V. Newman et B. Cranmer. (2012). Our land, our language: connecting dispossession and health equity in an indigenous context (*avec résumé en français intitulé : Nos terres, notre langue : les liens entre la dépossession et l'équité en santé dans un contexte autochtone*). *Revue canadienne de recherche en sciences infirmières*. Vol. 44, n° 2, p. 44-63.
16. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Projet de loi 39. Loi sur l'inclusion économique et sociale* [Internet]. [Endroit inconnu] : Gouvernement du Nouveau-Brunswick [date inconnue] [cité le 18 janvier 2017]. À récupérer de www.gnb.ca/legis/bill/pdf/56/4/Bill-39.pdf
17. Initiative sur l'équité et l'environnement de la Ville de Seattle. (2016). Equity & environment agenda [Internet]. Seattle (Wash.) : Ville de Seattle [cité le 17 janvier 2017]. 23 p. À récupérer de www.seattle.gov/Documents/Departments/OSE/SeattleEquityAgenda.pdf (en anglais)
18. Waldron, I.R.G., et L. Zann. [[c] 2017]. Bill n° 111. *Environmental racism prevention act: an act to address environmental racism* [Internet]. Halifax (N.-É.) : Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse [cité le 18 janvier 2017]. À récupérer de http://nslegislature.ca/index.php/proceedings/bills/environmental_racism_prevention_act_-_bill_111 (en anglais)

Remerciements

Teresa Simmons, rédactrice-révisseuse des Services de santé de l'Alberta, s'est chargée de la recherche nécessaire, puis de la rédaction du présent document sous la supervision et les conseils de Sume Ndumbe-Eyoh, du CCNDS. Lesley Dyck et Connie Clement du CCNDS ont révisé le document. Des remerciements tout particuliers vont à Ingrid Waldron, Ph. D., qui a accepté de répondre à des questions aux fins d'élaboration du présent document. La conseillère indépendante Victoria Barr s'est chargée de l'interview. Nous remercions également les Services de santé de l'Alberta qui ont appuyé la collaboration avec le CCNDS.

Coordonnées

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé
 Université St. Francis Xavier
 Antigonish (N.-É.) B2G 2W5
 Courriel : ccnds@stfx.ca
 Téléphone : 902-867-5406
 Télécopieur : 902-867-6130
 Site Web : www.ccnds.ca
 Twitter : @NCCDH_CCNDS

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS), situé à l'Université St. Francis Xavier, est l'un des six centres de collaboration nationale (CCN) en santé publique au Canada. Financés par l'Agence de la santé publique du Canada, les CCN produisent de l'information pour aider les professionnels de la santé publique à améliorer leur gestion des menaces pour la santé publique, des maladies chroniques, des blessures, des maladies infectieuses et des iniquités de santé. Le CCNDS s'intéresse de près aux facteurs sociaux et économiques qui agissent sur la santé de la population canadienne et à l'application des connaissances en vue d'influer sur les déterminants corrélatifs et de promouvoir l'équité en santé. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.ccnds.ca.

Veillez citer l'information contenue dans le présent document comme suit :

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2017). *Apprendre par la pratique : le plaidoyer pour l'équité en santé - racisme environnemental*. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier.

ISBN : 978-1-987901-63-4

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada qui finance le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS).

Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence de la santé publique du Canada.

Une version électronique (en format PDF) du présent document est disponible dans le site Web du Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé à l'adresse www.ccnds.ca.

A PDF format of this publication is also available in English at www.nccdh.ca under the title *Learning from Practice: Advocacy for health equity - Environmental racism*.